

COMITE DE DEFENSE DE MORIGNOLE

Relevé de conclusions de l'entrevue avec M. le Maire (16 août 2017)

Etaient présents

pour la Municipalité : M. le Maire, M. Schiavolini. référent pour Morignole
pour le Comité : Christian GAVI, Richard Valetta

Figurent **en vert** les réponses apportées par la municipalité à la rencontre du 16 août et **en rouge** les réalisations à ce jour (31 octobre).

➤ *Station d'épuration*

Nous avons demandé où en était le dossier de remplacement de l'ancienne station.

La procédure des « biens vacants » est toujours en cours et devrait être réglée sous peu.

L'appel d'offre devrait avoir lieu en octobre/novembre et les travaux commencer l'an prochain.

➤ *Nouveau parking*

Nous avons rappelé le besoin urgent de nouvelles places de parking.

Toujours aucune solution en vue.

➤ *Rue Saint Jacques*

Nous avons demandé à connaître le planning prévisionnel des travaux.

L'appel d'offre a été remporté par l'entreprise Guido de Tende.

Monsieur le Maire nous confirme que l'état des différents regards sera vérifié (fissures) et que les alimentations en plomb seront remplacées. Les travaux devraient commencer à la mi septembre.

A ce jour, les employés municipaux ont remplacé les arrivées en plomb et les vannes usagées (reste semble-t-il une intervention à faire).

Aux dernières nouvelles l'entreprise, qui a du retard, devrait commencer les travaux les premiers jours de novembre à suivre !

Etant donné les retards accumulés, nous allons adresser un courrier à M le Maire pour accélérer l'étude de la deuxième tranche de travaux qui devrait avoir lieu l'an prochain.

➤ *Rivas*

• Croix dangereuse

Nous faisons remarquer que, contrairement aux engagements pris, la croix est toujours en place.

M le Maire précise que la croix sera enlevée et remplacée par du calada lors des travaux de la Rue St Jacques, en récupérant les pierres nécessaires.

➤ *Pavage place de l'église*

Nous rappelons nos demandes récurrentes à ce sujet et faisons remarquer que ceci faisait partie des promesses pré-electorales.

M le Maire s'engage à trouver la solution pour un pavage partiel permettant l'accès au porche de l'église.

Travaux réalisés : un pavage permet d'accéder de la rue au porche de l'église.

➤ *Plaque « Impasse Saint Jacques »*

Nous signalons que nous avons remis à la mairie depuis plus d'un an l'autorisation du propriétaire de déposer cette plaque sur sa façade.

M le Maire nous signale que la plaque a été commandée et reçue mais qu'il ne sait pas où elle se trouve actuellement.

Il va demander à ce qu'elle soit recherchée et mise en place.

Aucune nouvelle à ce jour.

➤ *Compteur Edf au garage*

Nous rappelons les engagements pris en ce sens lors des rencontres de l'an dernier.

M le Maire est toujours d'accord avec cette idée et demandera à ce que les services fassent le nécessaire pour avoir un devis.

➤ *Route de Touana*

Nous faisons part de l'état de la route de Touana dont le goudronnage a été emporté en plusieurs endroits lors des pluies de novembre 2016 et qui est actuellement dans un état déplorable.

M le Maire est au courant de ce problème. Malheureusement ces intempéries ont causé de gros dégâts sur plusieurs routes qui dépendent de la mairie, et tout ne peut être fait en même temps.

Des travaux de remise en état seront faits dès que ceux entrepris sur la route de Benz, actuellement en cours, seront terminés.

La réfection totale de la route, conformément aux engagements pré-électorales, sera réalisée dans 2 ans.

➤ *Jeux de boules*

Nous faisons remarquer qu'aucun lieu de convivialité n'existe au village et que la réalisation d'un jeu de boules permettrait des rencontres entre habitants.

D'ailleurs cette réalisation faisait partie des engagements pré-électorales et de plus un terrain a été donné sous la place à cet effet.

M le Maire est d'accord sur la nécessité d'un lieu de convivialité. Cependant il estime que la réalisation d'un jeu de boules sous la place pose problème du fait de la nécessité de refaire un mur de soutènement ce qui coûterait cher à la commune.

Il propose qu'un « terrain éphémère » soit réalisé sur la place du village de mai à septembre, quitte à le démonter pour permettre le montage du parquet du bal.

Monsieur Jean Marie Schiavolini est monté le lendemain voir la topographie des lieux.

Le terrain peut être réalisé en début de place, de l'angle de la maison jusqu'au premier tilleul.

Cet emplacement a l'avantage de ne pas gêner le montage du parquet ni le bar et pourra rester en place lors des festivités, des tables pouvant être placées dessus.

L'emplacement nous semble bien choisi.

➤ *Entretien du village*

Nous sommes amenés à faire plusieurs remarques sur l'entretien du village qui, à notre avis, laisse à désirer.

- Nettoyage quasi inexistant.

- Fuite d'eau sur la place depuis plusieurs mois, alors que l'eau risque de venir à manquer.

Peut être n'est ce pas une fuite du réseau d'eau potable ?

Après plusieurs interventions il s'est avéré que la fuite provenait bien de vanne placée sur la place ; la fuite a été réparée

- Fontaine de la rue Sainte Marie Madeleine

Nous signalons que le robinet a carrément « sauté » et que ce sont des habitants qui ont réussi à fermer la vanne d'alimentation afin que le bassin ne se vide pas.

Le robinet a été remis en place

- Fuite d'eau à l'intersection de la rue de l'église et de la rue sainte marie madeleine

De l'eau sort de la cave d'une maison et s'étale sur la rue, générant des risques de glissade.

Nous demandons qu'une recherche soit faite pour voir si il n'y a pas une fuite sur le réseau d'eau potable.

- Problème des gouttières qui fuient.

Certaines gouttières fuient et rendent très difficile le passage dans la rue en cas de pluie.

Monsieur le Maire fait remarquer que si cela ne représente pas un danger, la mairie ne peut obliger un propriétaire à faire ce type de travaux.

Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés en vue de leur demander de bien vouloir faire le nécessaire. Mais ce ne sera pas une obligation.

Il semblerait que le nécessaire ait été fait, puisque la gouttière incriminée a été réparée.